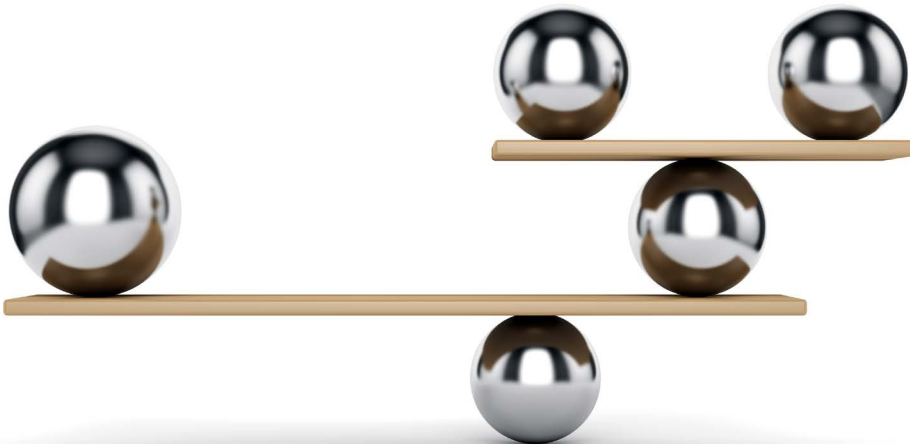


INVESTISSEUR



L'équilibre délicat entre les actions et les obligations dans votre portefeuille de placement

Vous aider à faire des choix de placement éclairés.

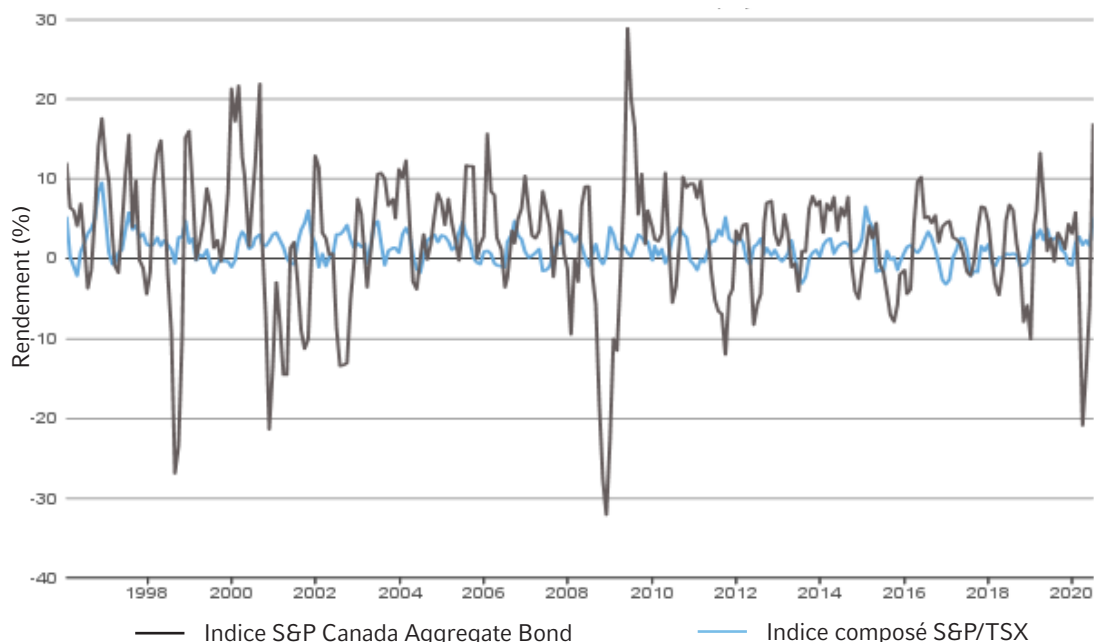


Un portefeuille typique contient un assortiment d'actions et d'obligations.

Le ratio entre obligations et actions dans un portefeuille peut faire toute la différence dans la réalisation des objectifs de l'investisseur et doit se fonder sur l'âge de l'investisseur, sa situation, sa tolérance au risque et d'autres facteurs. En général, le rôle des actions est de fournir un potentiel de croissance à long terme et celui des obligations est de fournir un flux de revenus régulier ainsi qu'une diversification.

Les actions et les obligations ont généralement des caractéristiques de rendement différentes. C'est pourquoi, un assortiment d'actions et d'obligations peut amortir les fluctuations pour l'investisseur. Il suffit d'examiner le graphique ci-dessous.

Rendement cumulé sur 3 mois mobile / Titres canadiens à revenu fixe et actions



Source : Refinitiv Datastream, Investissements Russell. Selon les données mensuel du 1/31/1996-9/30/2020. L'indice S&P Canada Aggregate Bond représente les titres à revenu fixe; l'indice composé S&P/TSX représente les actions. Les indices ne sont pas gérés et il est impossible d'investir directement dans ces derniers. Les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Pendant la majeure partie de la deuxième moitié du siècle dernier, on conseillait aux investisseurs de consacrer une part importante de leur portefeuille à des titres à revenu fixe, principalement des obligations d'État fiables, dont le rendement annuel moyen s'élevait à 5,5 % entre 1926 et 2018¹. En effet, beaucoup d'analystes appellent les obligations d'État de base des actifs « refuge », car la probabilité de perdre le capital investi est minime.

Cela dit, le rendement des obligations a été beaucoup plus faible plus récemment, voire négatif dans certains cas, notamment en Europe lors de la crise financière de 2008. Par ailleurs, comme les taux d'intérêt devraient rester à des niveaux historiquement bas en raison de la crise de la COVID-19, le rendement des obligations devrait rester médiocre pendant un certain temps. Les obligations sont aussi un peu plus risquées étant donné que la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt est faible et qu'ils pourraient grimper sous l'effet d'un début d'inflation. Les prix des obligations chutent lorsque les taux augmentent et inversement.

Alors...devriez-vous encore détenir des obligations dans votre portefeuille? Nous croyons que la réponse est oui.

Tout d'abord, passons en revue les rôles que peuvent jouer les obligations :

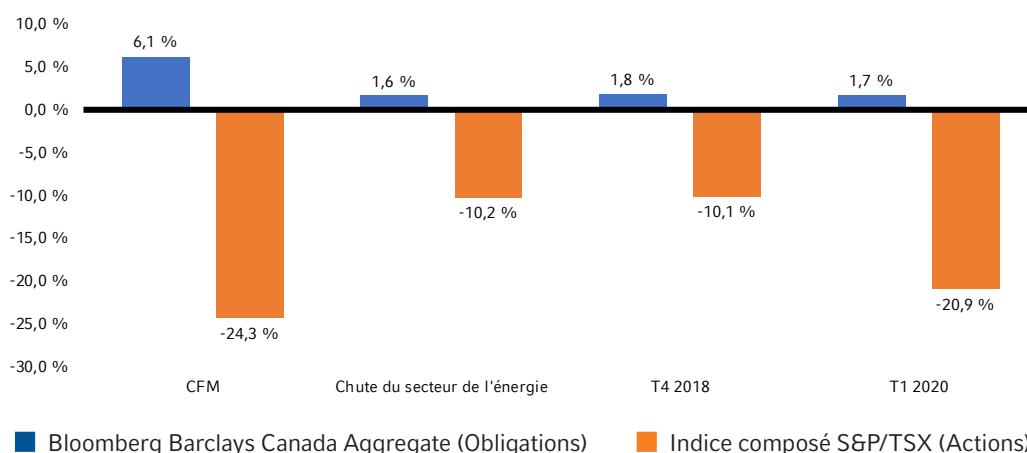
- Elles servent généralement de contrepoids face à la volatilité des actions
- Elles peuvent contribuer à générer un revenu régulier

Ces rôles peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de retraite ou simplement aider un portefeuille à mieux résister lorsque les marchés réagissent aux chocs économiques.

Ce dernier est peut-être le plus important avantage lié à la présence d'obligations dans un portefeuille à l'heure actuelle. Comme le montre clairement le graphique ci-dessous, les obligations peuvent être un instrument de diversification précieux lorsque le marché traverse des turbulences extrêmes.

¹ Ibbotson. https://static.twentyoverten.com/59384d067cdd6a62d6fcc61f/pDJb2Hh_ux0/DSWM-Long-Term-Market>Returns.pdf

Obligations vs. actions durant des périodes volatiles du marché



Source: Investissements Russell, Morningstar. Les indices ne sont pas gérés et il est impossible d'y investir directement. Les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. CFM désigne la crise financière mondiale de 2008-2009 et la chute du secteur de l'énergie désigne la période de 2015 à 2016 pendant laquelle les prix du pétrole ont fortement baissé en raison de l'offre excédentaire et de l'indépendance énergétique des États-Unis. Les actions ont chuté au quatrième trimestre de 2018 en raison de l'attente d'une hausse soutenue des taux d'intérêt. La pandémie de la COVID-19 en mars 2020 a obligé les gouvernements du monde entier à fermer leur économie pour tenter de freiner la propagation de la maladie.

Les avantages des obligations en matière de diversification peuvent varier selon les conditions économiques. Une baisse de la croissance économique est néfaste pour les actions, qui sont plus étroitement liées au cycle économique. Par contre, elle peut favoriser les obligations si les banques centrales réduisent les taux pour stimuler l'économie. De plus, si les indices boursiers perdent du terrain en raison de la mauvaise conjoncture, les investisseurs pourraient préférer le potentiel de rendement plus stable des obligations.

Les obligations produisent généralement de bons rendements au moment opportun. En effet, lors des récents épisodes de perturbations sur les marchés boursiers, comme celui observé plus tôt en 2020 le prix des obligations est monté en flèche et les taux ont chuté lorsque les banques centrales ont réduit leurs taux directeurs pour atténuer les dommages économiques causés par les restrictions imposées par les gouvernements pour lutter contre la propagation du coronavirus COVID-19.

Toutefois, les investisseurs doivent également savoir que même si les obligations sont beaucoup moins risquées que les actions, elles comportent toutefois des risques.

Risque de crédit : L'émetteur peut ne pas payer les intérêts ou ne pas rembourser le capital. Cette situation est très rare dans

le cas des obligations d'État, mais elle peut se produire pour les obligations de sociétés.

Risque de taux d'intérêt : Les taux d'intérêt peuvent fluctuer, réduisant ainsi la valeur des flux de trésorerie provenant du coupon et du capital de l'obligation.

Compte tenu de la faiblesse des rendements des obligations d'État, on pourrait croire que leur rôle au sein d'un portefeuille est réduit au minimum. Cependant, nous estimons qu'il est important d'évaluer les effets d'un changement de ratio entre obligations et actions sur l'ensemble du portefeuille. Même lorsque les taux sont faibles, les obligations font partie des rares actifs qui peuvent couvrir efficacement le risque de déflation ou de chute des prix des biens et des services. En outre, la valeur des obligations augmente à mesure que le risque lié aux actions augmente, ce qui signifie que les obligations vous aideront à diversifier les rendements de votre portefeuille et à amortir les éventuels replis importants des marchés boursiers.

Les investisseurs disposant d'un horizon de placement de plusieurs années peuvent considérer la valeur de détenir une certaine exposition aux obligations d'État de base par l'entremise d'un portefeuille équilibré ou par des solutions multi-actives.

Une **action** (un titre) représente un droit de propriété partielle dans une société. De ce fait, la valeur des actions de cette société tendra à refléter les bénéfices réalisés par l'entreprise, augmentant en période de profits et reculant en période de perte. En règle générale, plus le rendement potentiel est élevé, plus le risque est important. La valeur d'une action peut chuter brutalement, voire disparaître dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'une société fait faillite.

Une **obligation** est simplement un prêt que vous accordez à une société, une municipalité ou une agence gouvernementale. L'emprunteur reçoit les espèces dont il a besoin, tandis que le prêteur (c'est-à-dire vous) touche des intérêts pendant la durée du prêt. En contrepartie de l'utilisation de votre argent, l'emprunteur s'engage à vous payer un taux d'intérêt déterminé sur une base régulière pendant une période déterminée.

INVESTISSEUR est une brochure trimestrielle publiée par Investissements Russell.

Veillez adresser vos commentaires ou questions à votre conseiller financier.

russellinvestments.com/ca/fr

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. Cette information est disponible « telle quelle ». Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

N'oubliez pas que tous les placements comportent un certain niveau de risque, y compris la perte potentielle du capital investi. Habituellement, les placements ne connaissent pas une croissance avec un taux de rendement similaire et peuvent connaître une croissance négative.

Pour tout type de portefeuille, les tentatives de limiter le risque et d'augmenter le rendement peuvent parfois réduire le rendement de façon involontaire. Le rééquilibrage du portefeuille peut avoir des incidences fiscales pour la partie imposable.

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée.

La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et des participations minoritaires de fonds gérés par Reverence Capital Partners et la direction d'Investissements Russell.

© Investissements Russell Canada Limitée 2020. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque « FTSE RUSSELL ».

Date de première publication : octobre 2020

RETAIL-02948 [EXP-01-2022]
